

**DESTINATAIRES :** Membres du personnel, gestionnaires et médecins de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

**EXPÉDITEUR :** Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint - Santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

**DATE :** 24 juillet 2020

**OBJET :** **CONSIGNES RELATIVES AU DÉPISTAGE DES MEMBRES DU PERSONNEL - SEMAINE DU 27 JUILLET**

---

Tous les résultats provenant du dépistage permettent de dresser un portrait clair de la situation et, surtout, de mieux protéger la santé de notre clientèle, la vôtre et celle de vos collègues. Nous remercions toutes les personnes qui s'y sont présentées jusqu'à présent et vous invitons à poursuivre le processus de dépistage avec la même assiduité.

## Qui doit se faire dépister ?

- Tous les membres du personnel et tous les médecins travaillant dans les zones rouges (incluant celle des soins intensifs) et sur les unités en éclosions.
- Les membres du personnel et les médecins ayant déjà eu la COVID-19 dans les trois derniers mois ne doivent pas se faire dépister **SAUF** s'il y a apparition de nouveaux symptômes.

## Quand doit-on se faire dépister ?

Vous devez procéder à une **série de 3 dépistages au total** (incluant le dépistage de masse effectué la semaine du 13 juillet) espacés de 5 à 7 jours. Voir l'horaire ici-bas.

Cette mesure exceptionnelle est mise en place afin de déceler tous les membres du personnel qui pourraient être en période d'incubation ou porteurs asymptomatiques. Par cette mesure, nous souhaitons limiter le risque de transmission du virus et ainsi, contribuer à mettre un terme aux éclosions en cours.

## Horaire de dépistage pour les prochains jours

Les membres du personnel, médecins et gestionnaires de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme peuvent se rendre au **Pavillon Rosaire Lapointe** (à quelques pas de l'hôpital) pour un test de dépistage de la COVID-19 **selon l'horaire suivant** :

- Lundi 27 juillet 8 h 30 à 16 h 30
- Mardi 28 juillet 6 h 00 à 18 h 00
- Mercredi 29 juillet 8 h 30 à 16 h 30
- Jeudi 30 juillet 6 h 00 à 20 h 00
- Vendredi 31 juillet 8 h 30 à 16 h 30

## **Vous devrez avoir en main :**

- Carte d'assurance-maladie
- Carte d'employé
- Numéro d'employé

## Coordonnées

Au besoin, vous pouvez joindre Marie-Claude Richer, conseillère cadre responsable de la coordination du dépistage massif des employés au 450 602-7706 ou Julie Desaulniers, conseillère au 450 276-4280.